



Réunion de Bureau + Codir

12 janvier 2024



BUREAU 12 janvier 2024

Présents : T LEMONNIER – L VALETTE – M PETITJEAN – D CANET

MP CANET – P MANGEOLLE – S CLAUDON – G GREGORI

Invités : G FORMET – S DE OLIVEIRA

Excusé : L DEMANGE



CODIR 12 janvier 2024

Présents : T LEMONNIER – L VALETTE – D CANET - MP CANET - P MANGEOLLE
S CLAUDON – G GREGORI – K BITSCH – O DADOLLE - G GILET – G GRUNENWALD
S WEINACHTER – A PHILIPPE – L DEMANGE

Invités : G FORMET – S DE OLIVEIRA – P BOMONT

Excusés : M PETITJEAN – A BETIS – B DA SILVA SANTOS – S NOEL – A VINCENT
R KIRSCH – M GAUTIER

Mot du président

- Je renouvelle tous mes vœux pour 2024 à l'ensemble des acteurs du basket vosgien: santé, bonheur et réussite
- **La lutte contre les incivilités est la priorité numéro 1 du Comité des Vosges.** Nous continuons à développer les actions de prévention et appliquer une tolérance zéro aux cas qui nous sont remontés. Les clubs qui n'ont pas signé la charte sont à nouveau invités à le faire. 2 rencontres de jeunes le week-end dernier dont 1 qui a connu des incivilités. Cela devient inquiétant
- La fin de cette saison sera également consacrée au changement de gouvernance pour la prochaine mandature. Pour réussir cette transition, nous sommes accompagnés par un consultant externe dans la continuité du dispositif DLA (Gilles Grégori développera le sujet)
- Félicitations à Michel Petitjean qui a été récompensé par le Conseil Départemental au titre du Mérite Sportif « Bénévoles »



Mot du président

Droit d'évocation du Président du Val d'Ajol sur une rencontre U13M où le coach porté sur la feuille de marque n'a pas de certificat . Le Président lit le courrier de P GROSJEAN. Après débats, le Bureau décide de maintenir les 2 sanctions

Suite de la rencontre de Coupe des Vosges entre l'Entente Granges/Gérardmer et Liffol le Grand. La Commission de discipline a statué et a sanctionné les 2 équipes de match perdu par pénalité. Saint Dié des Vosges est qualifié d'office en Coupe





Licences au 12/01/24

- FFBB: + 4 %
- Ligue Grand Est: + 5 %
- CD 88: 2346 licenciés contre 2187 au 13/11/22 soit + 7 %
- Le Comité des Vosges se situe au-dessus de la progression nationale et régionale
- L'augmentation est plus importante en féminines (+13%) qu'en masculins (+ 5%) en ligne avec la stratégie de développement
- L'objectif de 2500 licenciés en fin de saison est atteignable

Club	Nb
BASKET CLUB GOLBEY EPINAL	266
BASKET CLUB CHAVELOTAIS	229
ENTENTE SPORTIVE THAON BASKET BALL (E.S. THAON BASKET BALL)	213
BASKET CLUB THERMAL	206
EFFORT BASKET MIRECOURT	182
SAINT DIE VOSGES BASKET	174
AS DES MYRTILLES DE CORCIEUX	145
ENSEMBLE BASKET REMIREMONT LE THILLOT	132
LA VALDAJOLAISE	126
AJ GRINGEAUDE GRANGES	114
BASKET CLUB GIRONCOURT	111
CHARMES BASKET CLUB	76
ESPERANCE HENNEZEL	64
SAINT AME ASSACS	62
AS GERARDMER	61
AS ST NICOLAS LIFFOL-LE-GRAND	54
SO LA BRESSAUDE	41
SL RAMBERVILLERS	34
AS LA PATRIE PLAINFAING	27
AS XERTIGNY	19
CD VOSGES HORS ASSOCIATION	8
BASKETBALL CLUB DE SALM	1
GOLDEN SWITCH	1
Total	2346

Sexe Catégorie	F		M		Total	
	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb
S	226	9,63%	536	22,85%	762	32,48%
U04	7	0,30%	4	0,17%	11	0,47%
U05	16	0,68%	28	1,19%	44	1,88%
U06	25	1,07%	48	2,05%	73	3,11%
U07	26	1,11%	66	2,81%	92	3,92%
U08	43	1,83%	67	2,86%	110	4,69%
U09	35	1,49%	84	3,58%	119	5,07%
U10	55	2,34%	109	4,65%	164	6,99%
U11	47	2,00%	89	3,79%	136	5,80%
U12	46	1,96%	78	3,32%	124	5,29%
U13	53	2,26%	106	4,52%	159	6,78%
U14	35	1,49%	110	4,69%	145	6,18%
U15	30	1,28%	109	4,65%	139	5,92%
U16	19	0,81%	78	3,32%	97	4,13%
U17	7	0,30%	56	2,39%	63	2,69%
U18	12	0,51%	41	1,75%	53	2,26%
U19	5	0,21%	29	1,24%	34	1,45%
U20	9	0,38%	12	0,51%	21	0,90%
Total	696	29,67%	1650	70,33%	2346	100,00%

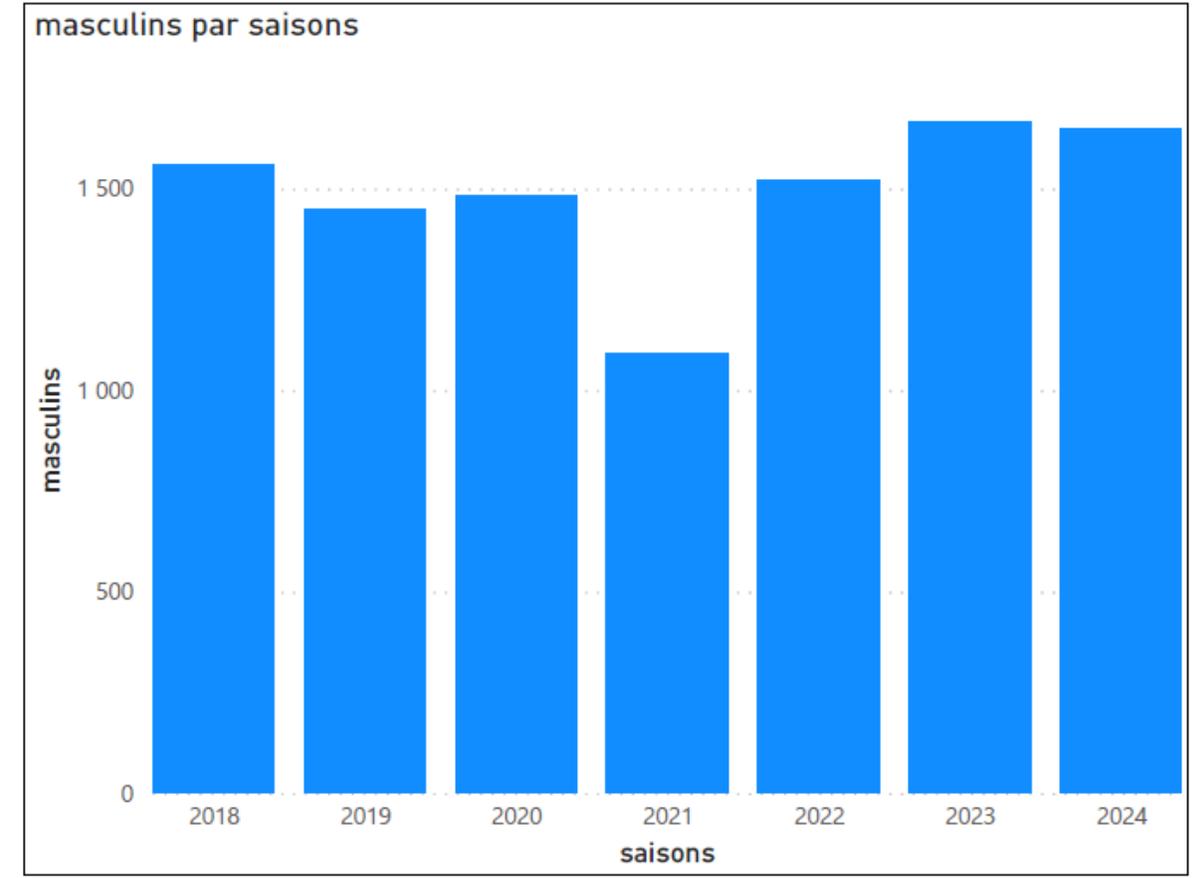
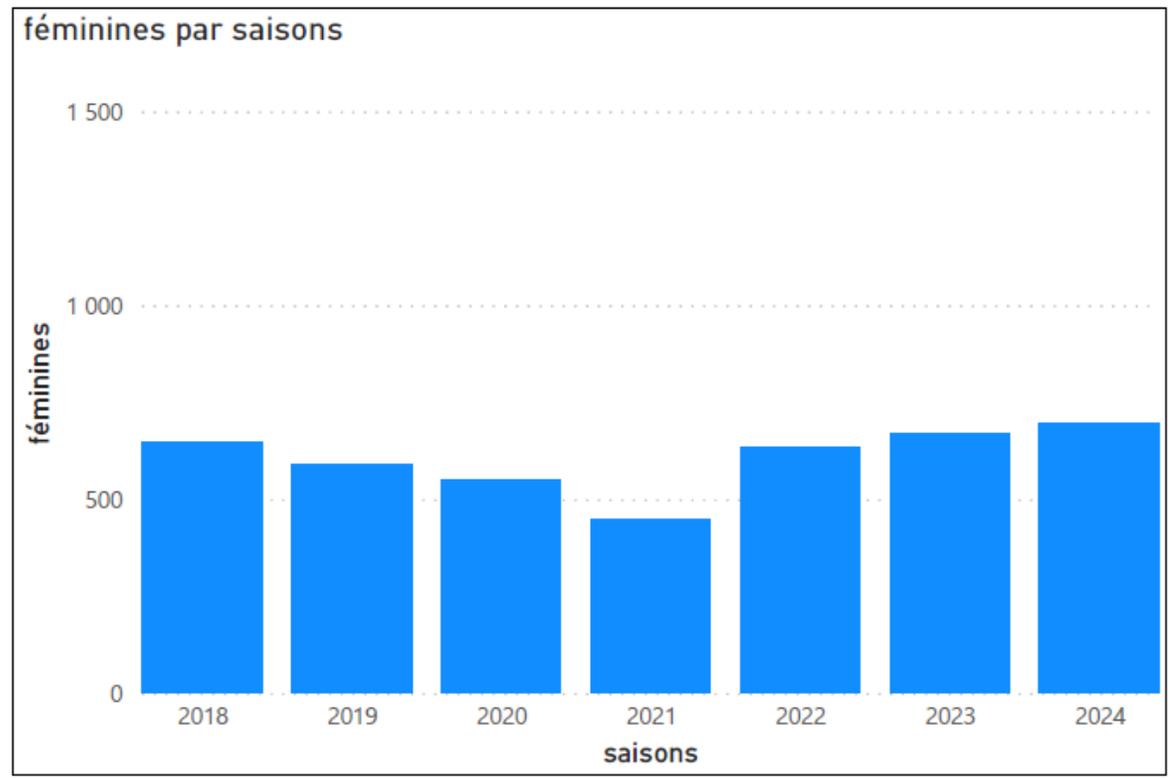
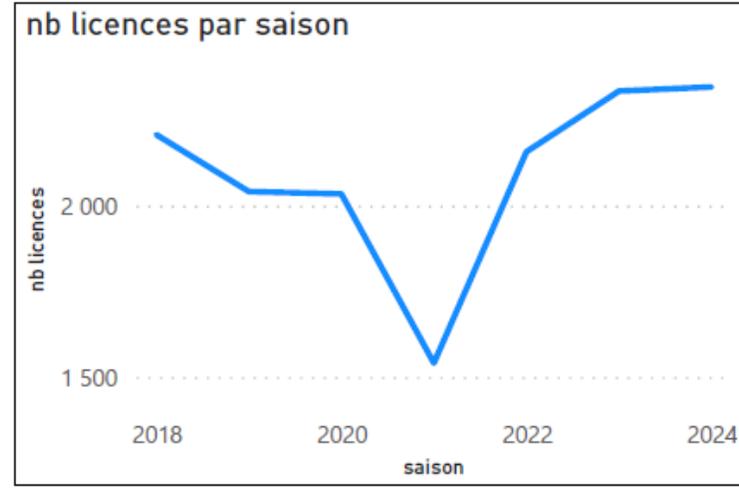
2346

Nombre de Licences

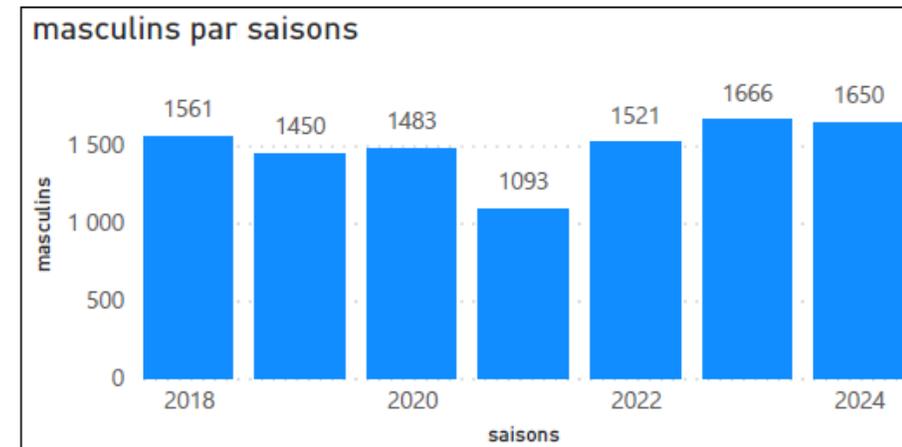
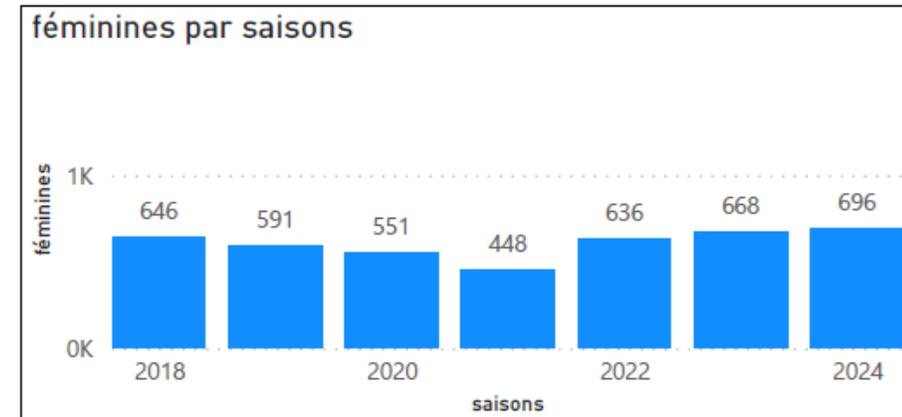
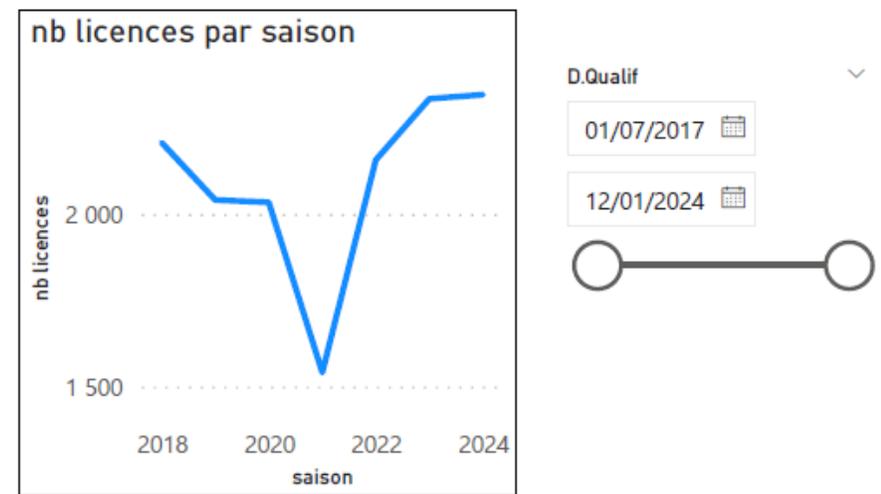
24

Nombre de Club

Sexe saison	F		M		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2024	696	29,67%	1650	70,33%	2346	100,00%
2023	668	28,62%	1666	71,38%	2334	100,00%
2022	636	29,49%	1521	70,51%	2157	100,00%
2021	448	29,07%	1093	70,93%	1541	100,00%
2020	551	27,09%	1483	72,91%	2034	100,00%
2019	591	28,96%	1450	71,04%	2041	100,00%
2018	646	29,27%	1561	70,73%	2207	100,00%
Total	4236	28,90%	10424	71,10%	14660	100,00%



Club	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
BASKET CLUB CHAVELOTAIS	172	163	180	173	230	252	229	1399
Basket Club Thermal	203	192	181	127	190	229	206	1328
AMBITION SPORTIVE GOLBEY EPINAL	288	272	276	139	224			1199
SAINT DIE VOSGES BASKET	167	149	173	106	141	197	174	1107
EFFORT BASKET MIRECOURT	157	143	138	104	154	148	182	1026
LA VALDAJOLAISE	136	136	138	126	124	153	126	939
ENSEMBLE BASKET REMIREMONT LE THILLOT	131	113	117	78	105	131	132	807
AS DES MYRTILLES DE CORCIEUX	111	104	89	95	113	143	145	800
ENTENTE SPORTIVE THAON BASKET BALL (E.S. THAON BASKET BALL)				109	222	214	213	758
BASKET CLUB GIRONCOURT	121	107	114	67	115	117	111	752
AJ GRINGEAUDE GRANGES	100	97	101	58	84	96	114	650
BASKET CLUB GOLBEY EPINAL						217	266	483
AS GERARDMER	80	81	66	40	57	64	61	449
TETRAS BASKET VOSGES	79	71	72	93	97			412
SAINT AME ASSACS	74	63	60	43	53	56	62	411
ESPERANCE HENNEZEL	50	59	52	49	70	61	64	405
AS ST NICOLAS LIFFOL-LE-GRAND	52	44	50	44	59	56	54	359
SO LA BRESSAUDE	50	45	49	30	39	44	41	298
CHARMES BASKET CLUB	27	38	21	1	1	63	76	227
AS XERTIGNY	63	52	42	10	19	9	19	214
SL RAMBERVILLERS	42	46	40	1	1	23	34	187
AS LA PATRIE PLAINFAING	30	23	29	11	31	24	27	175
ASC BAN DE LAVELINE	16	19	19	11	20	16		101
BASKET CLUB JULIANA DE NOMEXY	17	18	19	17				71
CD VOSGES HORS ASSOCIATION	6	6	8	9	8	9	8	54
STADE ATHLETIQUE SPINALIEN	16							16
RAON BASKET CLUB	14							14
GOLDEN SWITCH						11	1	12
LES COYOTES DE SAINT DIE DES VOSGES	5							5
BASKETBALL CLUB DE SALM						1	1	2
Total	2207	2041	2034	1541	2157	2334	2346	14660

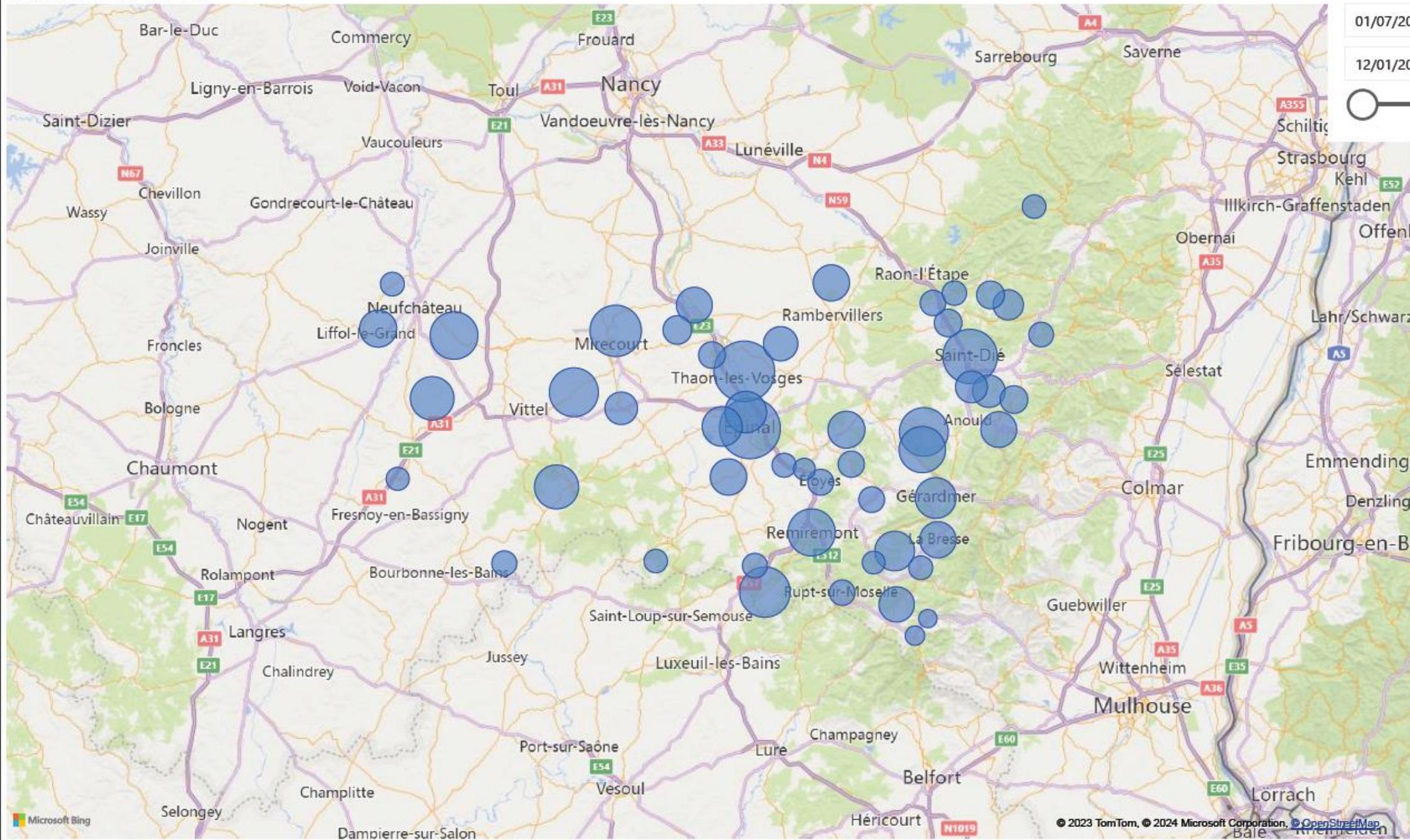


Nombre de C.P par C.P

D.Qualif

01/07/2017

12/01/2024





Secrétaire Général

Séminaire du 20 janvier pour les membres du Bureau

- Matin : bilan de la mandature
 - Après-midi : Perspectives
 - Présence d'un intervenant dans le cadre du DLA
-
- Les 2^{èmes} et 3^{ème} sessions du DLA porteront sur l'emploi avec l'évocation d'un Groupement d'employeurs et une 4^{ème}. Dates à convenir rapidement



Secrétaire Général

Groupement employeurs

- Journées 2 et 3 du dispositif DLA avec notamment les clubs intéressés par cette structure
- Stratégie RH du CD88 et mise en place d'un groupe de travail
- Calendrier de mise en œuvre et recrutement
- Une enquête sur l'emploi de techniciens dans les Vosges sera prochainement adressée aux clubs
- Perspectives sur le projet 2024/2028
 - Travail sur la transmission de la gouvernance
- Les clubs ou les personnes intéressés par ces 2 sujets seront conviés à des réunions de travail



Secrétaire Général

Réunion de zones des 1 et 2 décembre 2023. En l'absence de Luc, j'ai assisté à cette réunion dont voici un bref compte-rendu

- PSF : bilan contrasté pour la campagne de la saison dernière. Les clubs ont présenté leur projet associatif et leur compte-rendu financier. Les dispositifs vont passer de 9 à 7 pour les prochaines demandes. La FFBB est consciente de la lourdeur administrative pour constituer les dossiers
- Plan 5000 équipements : reconduit en 2024 et 2025



Secrétaire Général

Réunion de zones

- Pacte Tous Engagés : Les clubs de moins de 80 licenciés doivent fournir un candidat un an sur 2. **Ceux qui ne l'ont pas fait la saison dernière doivent se mettre en règle.** Les amendes seront adressées début 2024 par le FFBB. Pour rappel, la limite d'âge pour passer l'examen est fixée à 14 ans
- Pass Sport : Certains clubs n'ont pas rentré le Numéro de SIRET ni le Numéro du Registre National des Associations (RNA) dans leur coordonnées FBI. Ils ne peuvent pas être homologués dans ce dispositif



Secrétaire Général

Réunion de zones

- Assurances : le tarif proposé par la FFBB a été jugé, par des assureurs, comme étant très compétitif et performant pour un tarif très bas. Voir la [note eFFBB 2023-11-27 NOTE LR CD CLUBS les garanties d'Assurance IA.pdf](#)
 - En cas de blessure, il est primordial que le licencié soit bien assuré pour la prise en charge de ses frais et bénéficiaire de garanties.
 - L'intérêt de souscrire une garantie d'assurance Individuelle Accident (assurance de personne).
 - Pour souscrire ou effectuer un changement de formule d'assurance Individuelle Accident le licencié ou son représentant légal peut écrire à assurances@ffbb.com en précisant le nom / prénom / numéro de licence et la garantie souhaitée (A, A+, B, B+).

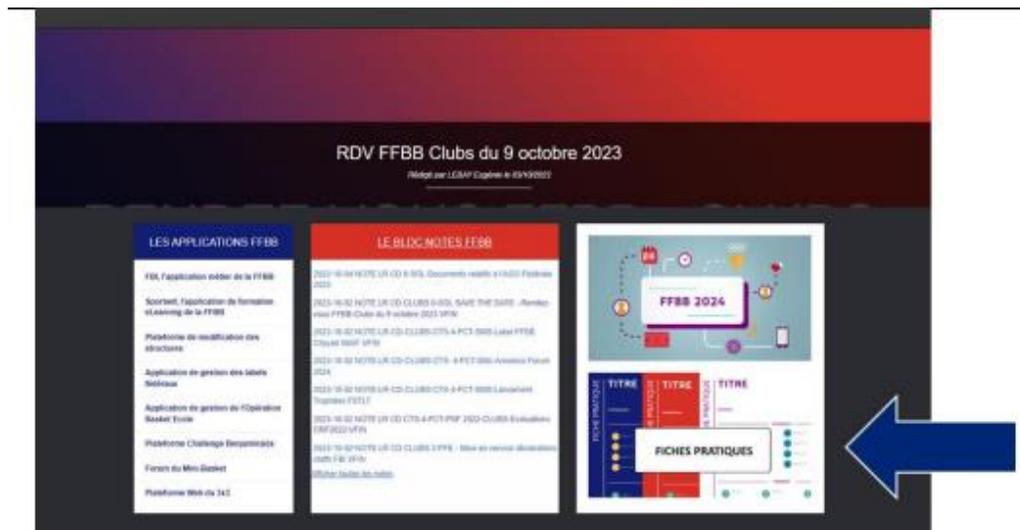


Secrétaire Général

[2023-12-13 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-Clubs Fiches Pratiques-Nouvelles publications VFIN.](#)

La publication du guide Fiches Pratiques le 01 novembre 2023, a permis la mise à disposition d'un outil destiné à répondre à de nombreuses questions provenant des différentes structures. Cet outil est constitué de fiches pratiques répondant directement à une problématique transmise par un club.

Pour rappel





Secrétaire Général

De nouvelles fiches sont publiées tous les mois

- Formation des statisticiens
- Basketonik
- Basketonik Forme
- Créer un Play-Ground
- Demander une subvention PSF
- Les assistances fédérales
 - Déclarer le changement de dirigeants
- Le Délégué de club
- Le Référent fair-play
- Le Parent fair-play



Pôle Formation

[2023-12-11 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE OFFICIELS Guide pédagogique Arbitrage Club.pdf](#)

La Poste, fidèle partenaire de la FFBB dans le cadre de l'arbitrage, œuvre pour la promotion de l'arbitrage et soutient depuis trois saisons des opérations destinées aux départements et aux clubs.

Dans le cadre des Journées de l'Arbitrage La Poste 2023, plusieurs initiatives ont été poursuivies ou nouvellement créées pour mettre en place des actions concrètes sur le terrain sous le thème « Recrutement et Fidélisation » des arbitres.

Un guide pédagogique a été adressé aux clubs.



Pôle Formation

Participation des sélections vosgiennes au CIC U13 à Verdun du 4 au 6 janvier

- U13F ont remporté les 2 rencontres face aux 54 et 57.
- U13M vainqueurs contre le 55 et défaits par le 54
- Félicitations à ces 2 équipes et à leur encadrement
- Mise en commun de tous les participants pour des séquences d'entraînements et d'opposition lors de la dernière journée



Pôle Formation

- 2^{ème} session de l'école d'arbitrage le 13 janvier à Corcieux

Rappel sur les pouvoirs d'un arbitre non désigné qui officie sur une rencontre en cas d'absence d'un arbitre officiel: Règlement Sportif du Comité des Vosges

ART 28 – Absence d'arbitres désignés

1. En cas d'absence des arbitres désignés ou de non-désignation, le Groupement Sportif organisateur doit rechercher si des arbitres officiels, dont la licence a été validée pour la saison en cours, n'appartenant pas aux groupements sportifs en présence, sont présents dans la salle. Dans l'affirmative, c'est celui du niveau de pratique le plus élevé qui est choisi comme arbitre. A rang égal, on procède au tirage au sort.
2. Si aucun arbitre n'accepte (ce qui n'est pas son devoir si on lui procure les moyens nécessaires), c'est l'arbitre du niveau de pratique le plus élevé appartenant à l'un des groupements sportifs qui devient l'arbitre.
3. Enfin, si les solutions précédentes ne peuvent être appliquées, chaque groupement sportif présente une personne licenciée et le tirage au sort désigne celle qui doit arbitrer à moins que les deux capitaines s'entendent pour désigner amialement le directeur de jeu. Dans ce cas, la rencontre peut être dirigée par un seul ou deux arbitres.
4. Les arbitres (ou l'arbitre) ainsi désignés ne peuvent pas faire l'objet de réserves. Ils possèdent toutes les prérogatives d'un arbitre désigné par le Bureau. En particulier, le groupement sportif local est tenu de mettre à leur disposition tout ce qui est habituellement prévu en la circonstance : vestiaires, chronomètre, sifflet, etc... Il ne peut être perçu d'indemnité de match.



Pôle Formation

- Annulation du CS2 du DETB faute de participation suffisante. Seulement 8 inscrits alors qu'il en faut 10 pour ouvrir une session. Le Codir fait remarquer qu'il est dommage que cette formation n'ait pas eu lieu, et que l'IRFBB bloque sur cette limite de 10 inscrits
- Par ailleurs, S WEINACHTER n'a pas pu participer à une session du CS3 qu'elle aurait pu rattraper ultérieurement. Ainsi, des dirigeant(e)s qui souhaitent se former ne peuvent pas le faire



Trésorier

- Tiers des licences : tous les clubs sont à jour au 31/12/2023
- Caisse de péréquation : tous les clubs sont à jour au 30/11/2023
- Taxe d'habitation : toute association propriétaire de ses bureaux doit payer cette taxe, soit environ 400 euros
- Point sur le budget : les recettes et dépenses sont conformes au prévisionnel et ne font pas l'objet de remarques particulières
- Remboursement par la FFBB des licences du Tétrás Vosges pour la partie fédérale



Pôle Compétitions

Depuis le dernier bureau , il n'y a pas eu de journée de championnat à part quelques matches reportés ou avancés :

- 3 Fautes techniques, (au total depuis le début de saison 36 FT)

En ce qui concerne les championnats, ce week-end se joueront :

- en PRM, 3ème match retour : Chavelot est premier avec 18 points et Golbey-Épinal 2 est 2ème avec un match en retard
- DM2 : idem 3ème match retour :
 - en poule A : Chavelot 2 est 1er devant Golbey Épinal avec 1 point d'avance
 - en poule B : Gironcourt 2 devance BC Thermal de 2 points



Pôle Compétitions

- en U17M : ce week-end est l'avant dernier match avant la 2ème phase
 - poule A : Saint-Dié VB devance l'Entente Granges/Gérardmer de 3 points
 - poule B : Chavelot premier devant Mirecourt de 3 points
- en U15M : les matches retour débutent ce week-end
 - Poule A : 1er La Val d'Ajolaïse avec 1 seul point et a un match d'avance par rapport à l'EBRT
 - Poule B : Chavelot devant BC Thermal de 1 point



Pôle Compétitions

- En U13M : 2ème rencontre des matches retour :
 - Poule A : Golbey Épinal 1 et Chavelot sont à égalité
 - Poule B : BC Thermal devant Mirecourt de 3 points
- en PRF : début des matches retour : 1ères Entente Granges/Gérardmer devant Thaon de 2 points



Pôle Compétitions

- U15F : dernière rencontre des matches aller
 - Poule A : Chavelot a 1 point de plus que La Val d'Ajolaise
 - Poule B : Longwy et Joudreville sont à égalité
- En U13F : 2ème rencontre des matches retour :
Thaon devance Entente Granges/Gérardmer de 1 point mais Thaon a un match en plus



Pôle Compétitions

- Commission Equipement : Toutes les salles sont classées et les PV de sécurité sont en train d'arriver au Comité. Les tests de charge sont toujours en cours
- Coupe des Vosges : les finales ont été attribuées à l'Entente Basket Remiremont Le Thillot



Pôle Compétitions

- Loisirs
 - Début de la 3^{ème} période de rencontres
 - Les matchs se déroulent bien et les feuilles sont correctement remplies
 - 2 nouvelles équipes à Charmes et au BCGE
 - Le tournoi de fin de saison pourrait se tenir à la Bresse



Pôle Développement

- Panier vers l'emploi le 21/12/2023 organisé avec Epinal, France Travail et FACE : Environ 80 demandeurs d'emploi se sont inscrits et 18 recruteurs. Cette opération est une première pour le CD qui s'inscrit dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle
 - Le matin : ateliers et rencontres 3x3 entre recruteurs et demandeurs d'emploi de manière anonyme
 - Déjeuner en commun
 - Après-midi : levée de l'anonymat des participants et maintien du tutoiement – présentation des entreprises – entretiens d'emploi sans CV obligatoires
- Tournois 3x3 le 22/12/2023
 - En journée avec les écoles de la circonscription d'Epinal avec environ 15 classes participantes
 - En soirée avec 16 équipes sur 2 terrains (surtout des séniors). Belle surprise sur la fréquentation de ce tournoi malgré la date



Pôle Développement

- Tournoi des Rois avec environ 140 enfants. Les clubs, les enfants et les parents apprécient cette formule. Le fait de la répéter tous les ans à peu près à la même date favorise la fidélisation des clubs
- Appel au volontariat pour aider à l'organisation des fêtes du mini le 26 mai à Saint Dié des Vosges et des babys le 25 mai à Golbey. Ce sera l'occasion de mettre en œuvre de nouvelles actions
- Les inscriptions au Camp d'été vont bon train. Déjà 12 inscrits. Cela nous conforte dans l'organisation de ce camp
- Incivilités : chacun doit faire des efforts auprès des jeunes qui sont de plus en plus concernés. C'est rarement les enfants mais plus souvent les parents. On y voit le syndrome MBAPPE. Le tournoi des Rois sera l'occasion de revenir sur les notions de respect avec la mise en place de protocoles



Pôle Développement

- Journée du Basket Féminin
 - Aura lieu les 16 et 17 mars
 - Rassemblement U9 et U11 à Chavelot
 - Ateliers avec un coach sportif local



Communication

- + de 2400 followers sur Facebook, et en progression
- Diffusion appréciée du portrait d'Antoine ROUSSEL. D'autres sont en préparation
- Diffusion prochaine d'une newsletter à destination des licenciés



conseil d'honneur

En ce début d'année, je vous rappelle que j'ai adressé à mes deux collègues un message leur signalant qu'en fonction des réunions du calendrier au comité, une réunion pourrait se tenir en même temps que celle du Comité Directeur le 12 janvier, au même endroit avec présentation du rapport le 13 Février, date limite fixée par le Président

Je leur conseille de trouver des éléments qui pourraient composer ce rapport. Ce dernier pourrait faire l'objet d'une réunion spécifique entre le 12 Janvier et les 13 février (lieu et douter à déterminer bien sûr)

La charte d'engagement des clubs est déjà un support appréciable encore que le nombre de clubs n'ayant pas signé est relativement important! Respect des valeurs, tolérance zéro envers les violences et incivilités, respect des arbitres, des adversaires, des spectateurs, responsabilité collective.

L'article 15 du règlement (alinéa 11) traite déjà en partie, lui aussi, le problème du voile religieux , parents fair play également, de la laïcité, resterait à combler le chapitre incivilités, le plus vaste... Cela serait l'objet de la réunion avec la mise en place du rapport présente au Bureau le 13 Février.

Je peux compter sur le travail de mes collègues que j'inviterais également. Peut-être serait il bon de faire appel à un autre volontaire? J'aviserai. En attendant, bon début d'année à tous les basketteurs et basketteuses vosgiennes... avec mes meilleurs vœux -



Signature

Le Président

Luc VALETTE

Le Secrétaire Général

Gilles GREGORI